



475, avenue Bloomfield

Outremont, QC H2V 3R9

Procès-verbal

Conseil d'établissement du 22 octobre 2018 à 17h30

Présences :

Alain Mathonet, Conseiller d'orientation

Catherine Edwards, Enseignante

Christian Girouard, Directeur

Christophe Madon, Parent

Élise Marois, Directrice adjointe

Farida Haltali, Parent

François Sauvageau, Éducateur

Geneusa Bras Miranda, Parent

Michael Rutherford, Parent

Nancy Paret, Directrice adjointe

Prashant Shandilya, enseignant

Shannon Charles, élève

Valérie Courville, Parent-présidente du conseil

Yessica Nunez, Parent

Absences :

Tim Mallock, Enseignant

Tishawn Ward, Élève

Jonathan Robin, Enseignant

Felix Beaulieu-Duchesneau, Parent

1- Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est atteint.

2- Questions du public

Un parent informe le conseil sur la pratique du magasin Cinq Saisons, sur la rue Bernard qui ne lui semble pas légale, car la charte des droits et des libertés n'est pas appliquée. Selon elle, juriste de formation, il est illégal d'interdire l'accès à un magasin. La surveillance devrait se faire à l'intérieur. Une plainte officielle a été déposée auprès de la police d'Outremont sans résultat.

En résumé : Le surveillant du magasin demande à tous élèves (pas seulement à ceux de PGLO) sur l'heure du repas de se mettre en rang 2 par 2 le long du magasin sur le trottoir et de rentrer à son signal lorsque les 2 élèves précédents en seront sortis. Ces élèves arrivent en retard à leur cours après le repas, car le temps d'attente est trop long.

M. Girouard indique que l'incivilité de certains jeunes a déclenché cette réaction du gérant. Il se renseignera auprès de la commission scolaire et nous reviendra à ce sujet lors de la prochaine réunion. Il faudra contacter le gérant et sensibiliser les jeunes lors de cours d'éthique, d'action citoyenne et autres biais.

Mme Paret indique que les élèves (pas seulement ceux de PGLO) se voient aussi refuser l'accès au YMCA sur l'heure du repas pour les mêmes raisons et que de nombreuses réunions à ce sujet ont déjà eu lieu l'an dernier entre les responsables du YMCA et la direction de PGLO.

Question de Mme Samira Ben : a-Quand le portail d'information et de communication sera-t-il mis en place, car les jeunes en difficultés et leurs parents y gagneraient.

Réponse de M. Girouard : il sera mis en place vers la mi-novembre. Une réunion d'information à ce sujet sera faite pour expliquer aux parents son usage.

b-Selon elle, le bulletin d'information (première communication) est envoyé trop tardivement par rapport à la fin de l'étape 1 et trop proche du bulletin pour donner le temps aux élèves en difficultés de se rattraper et d'améliorer leurs résultats.

Réponse de M. Girouard : C'est une décision ministérielle. Il doit être envoyé au plus tard le 15 octobre et le bulletin est remis le 15 novembre. Avant cette date, les enseignants n'ont pas beaucoup d'éléments à fournir sur le profil de l'élève.

.3- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Valérie Courville, secondé par Farida Haltali.

4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 mai 2018

Le procès-verbal est adopté.

5-Tour de table et adoption du nouveau C.É

Les membres se présentent à tour de rôle.

6- Élection du président du conseil d'établissement

Valérie Courville, sur proposition de Farida Haltali, renouvelle son mandat de présidente pour l'année 2018-2019

7- Élection d'un ou une secrétaire

Mme Haltali se porte volontaire pour ce premier compte rendu de réunion.

8-Adoption des règles et procédures régissant les activités du C.É

M. Girouard indique que les règles de ce document officiel, envoyé aux membres du conseil, n'ont pas été appliquées l'an dernier et qu'il nous faut prendre décision sur l'application de ce règlement.

Le point 7 rappelle que le quorum est atteint s'il y a la majorité des membres présents dont la moitié des représentants de parents.

Le point 8 sur l'assiduité indique que si un membre est absent 2 fois de suite, il doit faire connaître au conseil son intention de poursuivre ou de démissionner. En effet, l'absence d'un membre peut empêcher le quorum d'être atteint et ainsi repousser le conseil à une date ultérieure.

Alain Mathonet approuve et il est secondé par Christophe Madon.

Question de Michael Rutherford : Y a-t-il une OPP ? Lors de l'assemblée des parents, un parent s'était proposé de le mettre en place. M. Girouard a tenté de le contacter, mais en vain.

9- Suivi du dernier procès-verbal

- Nathalie Vézina est nommée lauréate du Québec avec le documentaire **Bagages** dans le cadre du programme Force Avenir.
- Les romans sont arrivés tardivement.
- Les frais pour le programme international et le programme Douance ont été réduits passant de \$ 300 à \$ 256,25\$.
- Autrefois, les frais pour passage d'examen étaient de \$60 par élève, aujourd'hui, ils sont de \$20. Le reste est assumé par l'école et la CSMB.
- Le local d'art dramatique est devenu 3 classes pour TSA
- Tous les casiers ont été reçus au grand soulagement de tous.

10- Informations de la direction

Il y a un gros surplus dans le budget 2017-2018 de l'école. Le comité de répartition des ressources de la CSMB a décidé que les surplus servent à éponger les déficits des autres écoles.

Il y a 925 élèves à PGLO. Le budget révisé sera fait en fonction de ce nombre.

- Secondaire 1 : 7 groupes
- Secondaire 2 : 6 groupes
- Secondaire 3 : 6 groupes
- Secondaire 4 : 6 groupes
- Secondaire 5 : 4 groupes
- TSA : 3 groupes
- Accueil : 7 groupes

L'école va grandir davantage. Il y a donc un besoin d'espace. Il y a donc nécessité de faire une pause sur la cour verte et de faire une priorité sur les locaux de classe. Le CPE qui jouxte PGLO quittera les lieux le 1^{er} avril 2019, ce qui permettra de récupérer un espace. Parallèlement, une demande au ministère a été faite : 12 classes supplémentaires et un gymnase double.

Le 15 novembre aura lieu la réunion parents professeurs qui sera suivie d'une réunion d'information sur l'utilisation du pluri portail .Celui-ci sera mis en activation sous peu. L'accès sera fait sur le site de l'école et une application sera possible .Le but en est une meilleure communication. Il est donc possible que l'infolettre disparaisse et que l'information soit envoyée par l'intermédiaire du pluri portail.

Des changements dans le calendrier de rencontre du CÉ vont devoir être faits : Le 10 décembre au lieu du 17 décembre et le 14 janvier au lieu du 21 janvier (journée pédagogique).

11-Projet de calendrier des réunions 2018-2019

4 membres se proposent pour être secrétaire de réunion à certaines dates .Il s'agit de :

- Michael Rutherford le 19 Novembre 2018
- Christophe Madon le 10 Décembre 2018
- Prashant Shandilya le 14 Janvier 2019
- Alain Mathonet le 10 juin 2019

12- Brèves présentations des divers comités

A-Conseil étudiant

Shannon vient juste d'être élue .Pour l'instant, elle revoit les actions de l'ancien conseil étudiant .Mais les discussions ont déjà démarrés, notamment sur la table unifiée avec d'autres écoles (TUCE).A suivre donc !

B-Fondation :

- 2 nouvelles recrues dont un est graphiste, remplaçant Pascal Franco (départ)
- La pommerie : 10 000 \$ de bénéfices dont 3000 \$ de commandites
- Merci aux élèves bénévoles
- Le 15 novembre : un kiosque sera mis en place (table d'information) lors de la réunion parents -professeurs
- Prochaine action : les Délices de Noël
- A ce jour, nous n'avons pas reçu de demande de subvention de professeurs
- Prochaine assemblée générale de la fondation : le 21 novembre. Tout le monde et convié.
- La deuxième facture a été envoyée. La fondation regrette ne pas avoir été approchée pour trouver une manière appropriée de proposer aux parents leur participation au don volontaire pour la fondation

Réponse de M. Girouard : Le montant souhaité par la fondation ne peut être rajouté à la facture. Mais une solution possible sera discutée avec les membres de la fondation pour entrevoir une manière d'en faire la demande auprès des parents.

C-CRPRN

C'est un comité qui risque de disparaître sous peu .C'est un conseil de parents qui se voit consulter (nombre d'élèves dans les écoles, ce qui est envisagé...).

L'ancien membre du C.É nous ayant quitté, une demande est faite pour trouver un volontaire pour poursuivre la présence à ce comité. Pas de proposition .Valérie se propose d'y aller le mois prochain.

D- Comité vert

Il n'existe pas de comité en tant que tel, mais il existe un vivier d'élèves souhaitant s'impliquer de manière ponctuelle .Un mini-projet prend le jour : une brigade d'élèves le jour et le soir pour veiller au bon usage.

13-Établissement des priorités du CÉ pour l'année 2018-2019

L'espace : Malgré l'exiguïté des lieux vu le nombre d'élèves et de certains accrochages, il n'y a pas de conflits. Il faut certes plus de temps pour se rendre à son casier, mais la classe reste gérable. Cependant, la cafétéria sera problématique en hiver. Conséquences : plus de déchets, pas d'espace pour manger donc les élèves se retrouvent dans les corridors ou les escaliers, plus de bruit lors des récupérations... En effet, Il est interdit de manger au 3e étage.

La salle de jeux près du gymnase est une ouverture possible à l'heure du repas pour décongestionner, mais le nettoyage sera problématique. Plusieurs suggestions sont données :

- Shannon propose des travaux communautaires en guise de pénalité pour régler ce problème.
- L'idée d'en informer les parents est suggérée pour poursuivre la discussion à la maison.
- Celle d'un kiosque d'information lors de la réunion parents-professeurs.
- Mr Prashant suggère plus de poubelles dans les couloirs.
- Pour M. Girouard, tous les professeurs, quelle que soit leur matière, peuvent soulever le problème.

Projet éducatif

Un sondage de la commission scolaire Marguerite-Bourgeois auprès des parents va être lancé sous peu concernant divers points : les valeurs, les enjeux, la sécurité ... qui aidera la mise en place du projet éducatif. L'idée est de sensibiliser les parents au projet éducatif. Par la suite, un comité de pilotage sera mis en place dans l'école, avec des parents souhaitant y participer. Ceci sera un bon tremplin pour parler de nos priorités. Ce sera un document vivant précisant les valeurs communes de tous.

Éducation à la sexualité

Par décision ministérielle, 5 à 15 heures seront consacrées à partir du mois de janvier dans toutes les classes du secondaire à faire de l'éducation à la sexualité. Ce contenu de cours sera associé aux cours déjà existants. Il n'y aura aucune évaluation sur cet enseignement. Il existe des troussees complètes à disposition. Cependant, il faudra gérer le pourcentage de parents qui refuseront, et ils en ont le droit, ce type d'enseignement.

Question de Shannon : les violences sexuelles pour port de vêtements seront-elles soulevées lors de ces cours ?

Réponse de M. Girouard : Oui

Mme Haltali pose la question sur la valorisation des groupes réguliers. Selon elle, ces groupes sont souvent oubliés. Une réflexion à ce sujet sera abordée et l'idée d'en changer le nom est suggérée.

14-Affaires diverses : 3 propositions de voyages :

A-Proposition de voyage de Philippe Lussier : **Charlevoix pour les élèves du secondaire 2 Régulier** dans le cadre du cours de l'Action Citoyenne du 26 février au 1 mars, sur une fin de semaine donc pas de cours manqués, trois jours avant la relâche. Coûts : 300 \$ maximum incluant autobus, auberge, activités, repas avec 52 élèves et 4 accompagnateurs sur la base du premier arrivé premier servi. C'est un projet de correspondance entre les élèves et les aînés d'une maison de retraite de Charlevoix avec activités prévues sur place (présentation, bingo, raquette, ...). Au préalable, activités d'écriture de poèmes avec l'aide d'un artiste invité en classe.

B-Proposition de voyage des professeurs de régulier : **Toronto pour les élèves sec.4-5** du 5 au 7 avril 2019 sur une fin de semaine donc ils ne manqueront pas les cours. Au programme : visite des différents quartiers de la ville, La tour CN, the Hockey Hall of Fame, Clifton Hill, Casa Loma avec 2 nuits à l'hôtel. Les Coûts estimés : entre 300 et 450 \$. Ils seront précisés après réception des divers devis de soumission auprès des différentes agences contactées. Il s'agit d'offrir aux élèves une

immersion totale, linguistique, pédagogique et culturelle avec l'obligation de parler en anglais dès leur arrivée dans le bus.

C-Proposition de voyage des professeurs d'enrichi : **Stratford (deuxième édition améliorée)** le 19 septembre 2019 pour les élèves de sec 3-4 enrichi et PEI. Ce voyage correspond au programme linguistique et culturel des classes ESLA et anglais enrichi Les élèves ne manqueront pas l'école, car sur une fin de semaine .Au programme 3 pièces : The Merry Wives of Windsor, pièce de Shakespeare-Billy Elliot -The Never Ending Story et un atelier de montage de pièces (15\$). Montant total \$ 415 par élève. Entre 40 et 44 élèves pour 4 professeurs accompagnateurs .L'information sera présentée aux élèves et aux parents vers le 15 janvier prochain.

Une demande de financement partiel sera faite auprès de la fondation.

D- Un changement dans le calendrier voté l'an dernier doit être fait .En effet, Il y a eu erreur dans le nombre de journées pédagogiques .Il faut remettre la journée du 28 juin et enlever les demi-journées du 18 et 19 juin.

Approuvé par Christophe Madon et secondé par Alain Mathonet

La séance est levée à 19 :04 . La prochaine aura lieu lundi 19 novembre 2018 à 17h30